



Licenciement économique en étant enceinte

Par **zinzindel**, le **17/06/2008** à **22:04**

étant enceinte de 5 mois et demi, mon employeur souhaite me licencier pour motif économique. Ayant reçu un avenant en date du 22/04 me demandant d'aller travailler au siège social de celui-ci, car j'effectue mon emploi à mon domicile, ce qui est stipulé dans mon contrat, j'ai refusé n'ayant aucun moyen de locomotion. J'ai aussi envoyé un AR l'informant de mon état de santé en date du 05/05 mais celui-ci était prévenu par mail en février. J'ai donc été convoquée pour un entretien préalable au licenciement ou l'on m'a proposé un CRP. Mon employeur a-t-il vraiment le droit de me licencier ou pas?